L'introduction du Test de Proportionnalité en matière de Réglementation professionnelle: le cas de la Belgique

Jean-Yves Pirlot (Belgium)

Key words: Cadastre; Capacity building; CPD; Curricula; Education; History; Legislation;

Professional practice; Standards; Professional Regulation; Property Surveying; Smart

Regulation

SUMMARY

Une directive européenne règle la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles depuis 2005. Devant les difficultés rencontrées dans le cadre de l'implémentation de cette directive, un nouvel outil a été introduit en 2018: le Test de Proportionnalité. Cette directive européenne a été introduite en droit belge fin 2020. En parallèle, le gouvernement belge travaille à la création d'un ordre des géomètres-experts, pour remplacer le conseil fédéral des géomètres-experts actuels. Dans le cadre de cette réforme, un test de proportionnalité est en cours. La présentation proposée rendra compte de l'évolution de ce dossier.

L'introduction du Test de Proportionnalité en matière de Réglementation professionnelle: le cas de la Belgique (11258) Jean-Yves Pirlot (Belgium)